

DEC140073DR08

Décision de délégation de signature consentie par M. Thierry CHARTIER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7315 intitulée « Science des Procédés Céramiques et de Traitements de Surface » - SPCTS.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122743DSI du 05 janvier 2012 modifiée portant création de l'unité UMR n°7315, intitulée « Science des procédés céramiques et de traitements de surface » (SPCTS) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Hélène MEMY, Assistante-*Ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène MEMY, délégation est donnée à Mme Pamela BATHIAS, Assistante-Ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision abroge la décision n°DEC130765DR08 du 26 février 2013.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 14 janvier 2014

Le Directeur d'unité
Thierry CHARTIER